

MODE DE FONCTIONNEMENT DES CARTES

DU GOUVERNEUR ET DU VERGER

En 2024 nous disposons de

8 cartes CE Gouverneur qui autorisent 8 joueurs par jour sur l'un des 3 parcours (Breuil, Montaplan, Bresse).

5 cartes Société au Verger qui autorisent **10** joueurs par jour sur l'un des 2 parcours.

REGLES de FONCTIONNEMENT

Pour les 2 golfs

La réservation des badges se fait via l'appli <http://asgolfcb.fr/>.

Voir fonctionnement ci-après

GOUVERNEUR / BRESSE

RESERVATION des départs sur [Domaine du Gouverneur](#) ou le [Golf de la Bresse](#)

Pour les nouveaux abonnés : demande d'inscription. Si la réponse tarde trop, appelez l'accueil du Gouverneur.

Les réservations badges et départ se font **simultanément** au plus tôt à J-4 de la date souhaitée. **On ne bloque pas les badges par anticipation.**

Réservation

du 14/11 au 18/03 : **limitée à un départ par jour et 2 réservations en cours pour un même joueur.** (1)

du 19/03 au 13/11 : **limitée à un départ par semaine.**

VERGER

RESERVATION des badges et des départs à l'accueil du golf à max J-7

du 14/11 au 18/03 : **limitée à quatre départs par semaine et 2 réservations en cours pour un même joueur.** (1)

du 19/03 au 13/11 : **limitée à trois départs par semaine et 2 réservations en cours pour un même joueur.** (1)

(1) Exemple : vous pouvez réserver pour le lundi + le mercredi suivant, mais vous devez attendre d'avoir joué le lundi pour réserver un autre départ..

Pour tous les parcours :

Les joueurs qui sont en activité professionnelle ont une priorité de réservation pour le week-end, selon le principe suivant :

-Priorité de réservation aux « actifs » jusqu'au mercredi soir pour le week-end suivant.
A partir du jeudi, la réservation est ouverte à tous.

PASSER à l'ACCUEIL avant le départ afin de confirmer votre présence.

MERCI PAR AVANCE DE BIEN VOULOIR RESPECTER CES DISPOSITIONS QUI PERMETTRONT A TOUS DE JOUER EQUITABLEMENT.

NB: pour une bonne harmonie avec les membres des clubs, évitez de faire état de votre appartenance à un club d'entreprise et SURTOUT aux conditions tarifaires qui sont les vôtres.

Si un incident se produit, NE PAS REAGIR A CHAUD et AVERTIR LE BUREAU

**Pour le Gouverneur : Gérard (06 07 39 25 11) ou Jacques (06 80 05 84 32)
pour le Verger : Bernard (06 11 07 96 00) ou Jean-Paul (06 82 46 74 94)**

Fonctionnement de l'application de réservation des badges (valable pour tous les parcours)

Lien vers l'application : <http://asgolfcb.fr/>

Votre identifiant : **1^{er} nom + 2 premières lettres du prénom**

Ex : pour Jean-Pierre Kiroule: kirouleje
pour Yves Remor-Lesoir : remoryv

NB : cet identifiant ne doit jamais être modifié.

Mot de passe : **asptt** à changer dès la 1^{ère} connexion dans l'onglet « Mon profil »

RESERVATIONS

Onglet « Liste Réservation ».

Entrer le golf (pour les abonnés au package) , cliquez sur « Créer »

Réserver pour une autre personne : indiquez son identifiant puis « Créer »

Si le nombre maxi de badges du jour est atteint, vous aurez un message d'erreur.

NB : pour le Gouverneur, la réservation concerne indifféremment l'un des 3 parcours : Breuil, Montaplan et Bresse.

Pour le Verger, idem pour le 18 trous ou le Pré Neuf.

Pour annuler une réservation pour l'un ou l'autre des joueurs, même manip mais en cliquant sur « Annuler »

PENSEZ à ANNULER dès que vous avez l'info, pour ne pas bloquer inutilement les badges.

NB : A tout moment vous pouvez consulter la « liste adhérents » et la « liste réservation ». Ces listes vous permettront de voir qui et combien ont réservé sur quel golf et quel jour, et éventuellement de prendre contact avec eux pour partager une partie.